

Le BTP est « dans une voie sans issue »

ÉCONOMIE. Malgré plusieurs alertes et rencontres avec les élus, la fédération d'entreprises FCBTP n'est toujours pas rassurée sur les perspectives du secteur. Carnet de commandes vide, licenciements en cours... Selon elle, « la prise de conscience n'a pas eu lieu ».

« **T**out le monde doit se sentir concerné ». José Aparisi a voulu être clair, hier matin : « La crise que traverse le BTP est gravissime pour le pays et nous appelons encore une fois à la prise de conscience des gouvernants, actuels ou futurs. » Le président de la Fédération calédonienne du BTP (FCBTP), entouré d'une dizaine de chefs d'entreprise, a tenu à « rétablir certaines vérités » devant la presse. Et répondre au gouvernement qui avait, le 14 mars, fait un point précis sur la commande publique. « Sur le seul périmètre gouvernement, bailleurs sociaux et province Sud, elle s'élève à 62 milliards de francs pour 2019 », affirmait alors un communiqué, précisant que « les acteurs du BTP s'étaient déclarés satisfaits d'avoir obtenu une parfaite lisibilité, et rassurés du volume prévisible d'activité ».

« En lisant ça, on s'est étonné », s'agace José Aparisi. Mais pas question de répondre avant d'avoir « analysé les données avec tout le secteur ». « Trois semaines de travail » plus tard, l'organisation affiliée au Medef-NC, affiche des chiffres bien différents de ceux de l'exécutif. « 6,02 milliards de mises en chantier en 2019, soit 10 % du chiffre officiel, et en étant op-

timiste, résume son président. En comptant les travaux en cours, on est à peine à 19 milliards de chiffre d'affaires annuel, là où on a besoin, a minima, de 80 milliards. »

VENTES DE CIMENT EN BAISSÉ
Ça n'est pas le premier échange houleux entre les patrons du BTP et le gouvernement. « Ça fait cinq ans qu'on alerte, on n'est pas pris au sérieux », estime l'un d'entre eux. L'exécutif a pourtant mis sur la table plusieurs mesures pour soutenir l'activité et préserver les emplois : reconduction du plan Pulse, déductibilité des intérêts d'emprunt, réduction des droits d'enregistrement et des frais de notaire, réorientation du prêt à taux zéro, et efforts, dans un contexte financier tendu, pour maintenir les budgets d'investissements... Pas suffisant pour les professionnels, qui contestent l'idée d'un « retour à la normale » du secteur après le faste des grands chantiers. Pour preuve, les ventes de ciment de Tokuyama, qui, même sans tenir compte des usines ou du Médipôle, accusent une baisse constante depuis 2010. « On est à -30 % sur les trois dernières années, et le premier trimestre 2019 est le pire de ces vingt dernières années »,



Architectes, gros œuvre, second œuvre... Une dizaine de chefs d'entreprise étaient rassemblés hier à la FCBTP. C.R.

précise José Aparisi. Architecte, bureaux d'étude, gros œuvre, second œuvre... À « chaque étage », la même inquiétude : « Il y a des annonces mais pas de travail. » Et la même demande : un investissement public conséquent et les « déblocages » des chantiers. Indicateurs fiables, incitations fiscales claires, stratégie efficace sur le logement social et taxation des intervenants étrangers... Les demandes de la FCBTP sont désormais connues, mais, à l'approche des provinciales les entreprises, qui tablent quoi qu'il arrive sur une année 2019 « catastrophique », accentuent la pression.

Charlie Rény

Licenciements : « On touche au cœur de nos compétences, mais on n'a pas le choix »

D'après la FCBTP, « environ 1 300 emplois pourraient être détruits d'ici juin » dans un secteur qui comptait « 9 500 salariés en 2011 » et « 6 700 aujourd'hui ». Une prévision inquiétante et surtout difficilement vérifiable. Elle serait basée sur « une enquête » au sein de la fédération et dans la filière. Pas de détails sur les licenciements – qui seraient, pour beaucoup « déjà lancés » –, mais des exemples. Comme chez Arbé, un des poids lourds du secteur,

où la direction « vient d'annoncer une réduction d'effectifs de l'ordre de 20 % ». « Ça concerne trente personnes et ça implique pour nous de toucher au cœur de nos compétences, de se séparer de gens que nous avons formés, précise son directeur général, Éric Laiffite. Mais on est déjà passé par du chômage partiel, on a déjà réduit ce qu'on pouvait réduire. Arrive un moment où l'activité n'est pas suffisante et où on n'a plus le choix. »

Politique

Précisions sur le mode de scrutin des provinciales

Dans notre édition de vendredi dernier, nous avons présenté un dossier sur le mode de scrutin des élections provinciales. L'historien et juriste Luc Steinmetz, qui a apporté son concours à l'élaboration de ce dossier, tient à apporter quelques précisions. En premier lieu, le mode de scrutin proportionnel utilisé se fait en application de la règle de la plus forte moyenne (et non du plus fort reste) pour les derniers sièges à attribuer au Congrès et dans chaque assemblée, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas été répartis sur la base du quotient électoral. Concernant le poids variable des élus du Congrès en fonction de leur province d'origine, nous évoquons un calcul effectué par Luc Steinmetz sur la base des listes électorales provinciales provisoires 2019. Il consiste à diviser le nombre d'électeurs inscrits par le nombre de sièges à pourvoir. Et l'on obtient un ratio de 3 385 électeurs inscrits pour les membres du Congrès issus de la province Sud, de 3 028 pour ceux en provenance des Loyautés, et 2 672 pour ceux issus de la province Nord.

La Spanc ne pratique pas d'euthanasie

Un raccourci nous a fait écrire dans l'édition d'hier que les quelque 2 700 euthanasies pratiquées en Calédonie sur des animaux errants étaient le fait de la Spanc. En réalité, c'est à la fourrière que cela se passe.

Treize nouveaux ambassadeurs du lagon

ENVIRONNEMENT. Initié en 2016 par la province Sud, le dispositif des ambassadeurs du lagon a gagné treize nouveaux membres, qui ont officiellement reçu leur diplôme, hier soir, à la Maison bleue. Ce réseau d'opérateurs nautiques volontaires, qui compte désormais 42 professionnels, a suivi une formation dispensée par les gardes nature afin de sensibiliser et d'encourager les touristes à adopter des comportements respectueux de l'environnement. « Nous avons mis le tourisme au cœur de notre politique d'alternative au tout nickel. Entre 450 000 et 520 000 croisiéristes viennent chaque année en Calédonie sans compter les autres visiteurs, a rappelé Martine Lagneau, première vice-présidente de la province. C'est grâce aux ambassadeurs que les touristes et les Calédoniens ne dégraderont pas leur environnement. » Avec par ailleurs plus de 26 000 embarcations recensées en 2015, en majorité dans le Grand Nouméa, la surveillance et la sensibilisation des plaisanciers est primordiale. « Notre lagon dispose d'une biodiversité exceptionnelle avec une forte concentration d'espèces endémiques et menacées par l'activité humaine, insiste Nina Jullié, élue du Sud.



Philippe Reverce, Allan Choupeau, Fabrice Lion, Jean Agouréré, Claudia Schott, Jean-René Deleforterie, Vincent Stervino, Céline Helmy, Nicolas Jardin, Yann Moreau, Ulysse Rouchaud, Xavier Moroy et Julien Billard sont les nouveaux ambassadeurs. Ph. A.T.

Les ambassadeurs ont un vrai rôle à jouer car ils sont en contact quotidien avec la population et les touristes. Ce sont les premiers à pouvoir sensibiliser sur des sujets concrets comme les mégots de cigarette jetés dans l'eau ou sur la plage. Ils aident aussi à relayer des informations aux collectivités. » A titre d'exemple, l'an passé, une quarantaine de signalements (infractions de plaisanciers, animaux marins blessés, etc.) ont été remontés aux gardes nature. Par ailleurs, ce label permet de gagner en ré-

bilité auprès des clients. « Nous pouvons transporter jusqu'à 300 personnes par jour. Comme nous gérons un flux important de visiteurs, il est d'autant plus important de leur apporter des informations fiables, estime Yann Moreau, capitaine du Mary D et ambassadeur fraîchement diplômé. Nous pouvons donner des conseils concrets pour limiter les dégradations et préserver la faune marine. Car on voit bien les coraux s'abîmer d'année en année. »

A.T.